

Relations avec les Banques :

"Circulation des billets et surveillance des établissements bancaires et de crédit"

- ◆ **Approvisionnement en billets et pièces** des banques, en veillant à la qualité des billets. Mission progressivement concentrée sur une trentaine de Caisses.
- ◆ **Collecte statistique** sur les dépôts et crédits.
- ◆ **Études et participation à la surveillance** des établissements de crédit.
- ◆ **Informations sur les entreprises et les particuliers** via l'ensemble des fichiers tenus par la Banque de France.
- ◆ **Entretiens fréquents avec les responsables bancaires.**

La Banque de France de Nancy s'appuie sur 58 collaborateurs répartis sur plusieurs services : Caisse, Entreprises, Particuliers et Contrôle-Supports.

Avec les mutations économiques, les missions de soutien aux entreprises et aux ménages en difficultés et le rôle pédagogique de la Banque de France se sont accrus.

Contacts : Daniel DUPONT : Directeur départemental de Meurthe et Moselle

☎ 03 83 34 37 01

daniel.dupont@banque-france.fr

Succursale de Nancy : 2 rue Chanzy - ☎ 03 83 34 37 00

Du lundi au vendredi : 9h à 12h et 13h30 à 17h00

nancy@banque-france.fr

Bureaux d'Accueil et d'Information (BAI) :

Longwy : Maison des services - 14 rue Stanislas

Le jeudi : 10h00 à 12h30 et 13h30 à 15h30

Lunéville : Mairie annexe - 46 rue Ernest Bichat

Le mardi : 8h45 à 12h00 et 13h30 à 16h15

Accueil sur rendez-vous : 03 83 34 37 19 ou www.banque-france.fr

Plateforme nationale pour les informations, **ABEIS : 0811 901 801.**



A quoi sert

LA BANQUE DE FRANCE EN MEURTHER ET MOSELLE ?

La Banque de France de Meurthe et Moselle est un service public engagé auprès de tous dans le département.

Elle est au service de l'économie réelle, avec trois unités, une succursale à **Nancy** et deux BAI (bureau d'accueil et d'information) à **Longwy** et **Lunéville**.



A quoi sert-elle ?

Au niveau national, la Banque de France fait partie de l'Eurosystème (qui regroupe la Banque Centrale Européenne et les banques centrales des pays qui ont adopté l'euro). Elle est en charge de la stratégie monétaire, de la stabilité financière et des services économiques à la collectivité.

La Banque de France de Meurthe et Moselle est donc le relais naturel de ces activités dans le département. En contact permanent avec les différents acteurs économiques - particuliers, entreprises, collectivités - elle assure des missions d'information, de coordination et de suivi de l'économie locale, et aide les Français en situation de fragilité.

Relations avec les Entreprises : "Notation et Médiation du crédit"

- ◆ Banque de données FIBEN et **cotation attribuée aux entreprises pour l'information des banques**, traduisant leur capacité à honorer leurs engagements financiers à échéance de trois ans, à partir de l'analyse des comptes de l'entreprise et d'autres informations quantitatives ou qualitatives.
2.100 entreprises analysées en 2017 et plusieurs dizaines de milliers avec une cotation simplifiée.
Près de **400 entretiens par an avec des responsables d'entreprise**, à leur demande ou à notre initiative.
- ◆ **Médiation du crédit** : Tout chef d'entreprise, artisan, commerçant, profession libérale, confronté à un refus de financement peut saisir le médiateur départemental *via* le site www.mediateurducredit.fr.
Depuis 2008, **248 entreprises ont été confortées dans leur activité**.
- ◆ **Suivi de la conjoncture par secteurs d'activité** grâce à des enquêtes mensuelles auprès de nos **115 informateurs locaux** (15.000 en France), donnant lieu à la restitution de synthèses régionales et nationales sur le site internet de la Banque de France.
- ◆ **GEODE : Diagnostic et prévisionnel** à la demande de l'entreprise, bénéficiant ainsi de l'expertise de la Banque de France (prestation facturée, avec possibilité de subvention du Conseil Régional Grand Est).
- ◆ **Commerçants** : séances d'information sur **l'authentification des billets de banque**, par groupes de 10 à 20 personnes.
- ◆ **Présence d'un correspondant TPE** dans chaque succursale de la Banque de France depuis 2016 :
TPE54@banque-france.fr
Un numéro national unique :

0 800 08 32 08 Service & appel gratuits

Relations avec les Particuliers : "Inclusion bancaire de tous les ménages"

- ◆ **Informations sur la réglementation bancaire "Infobanque"** :
3 136 interrogations en 2017
- ◆ **Tenue des fichiers liés à des incidents bancaires : 5766 consultations en 2017**
FCC : Fichier Central des Chèques
FICP : Fichier des Incidents de remboursement des Crédits aux Particuliers
FNCI : Fichier National des Chèques Irréguliers.
- ◆ **Accès aux services bancaires de base** :
Droit au compte dont peut bénéficier toute personne privée de compte bancaire :
426 droits au compte en 2017
Charte d'inclusion bancaire et prévention du surendettement, depuis novembre 2015
- ◆ **Traitement des dossiers de surendettement des ménages** :
2 490 dossiers déposés en 2017

Relations avec l'Enseignement : "Éducation économique et financière"

En 2016, la Banque de France a été nommée officiellement par les pouvoirs publics : **"Opérateur national pour l'Éducation économique et financière"**.

En octobre 2017 : signature d'une convention entre la Banque de France, le ministère de l'Éducation nationale et l'Institut pour l'Éducation Financière du Public (IEFP). La Banque de France a identifié quatre actions prioritaires : prévenir et traiter le surendettement, favoriser l'inclusion bancaire et le micro-crédit, contribuer au dynamisme des entreprises et des territoires et soutenir des actions de solidarité.

- ◆ **Travailleurs sociaux** :
Séances d'information relatives aux missions de la Banque de France en faveur des particuliers
- ◆ **Enseignement secondaire** :
Interventions adaptées à trois publics différents : les professeurs d'économie, les lycéens et les collégiens.
- ◆ **Enseignement supérieur** :
Grandes Écoles, Université, IUT et BTS
- ◆ **Relations de place** : entreprises, banques et assurances, "grand public".
Conférences possibles sur les thèmes économiques et financiers (ex : conjoncture, rôle de la Banque Centrale, monnaie et politique monétaire, Brexit, régulation bancaire et financière, bilan de l'euro, etc.)

Relations avec les Collectivités publiques : "Information économique"

- ◆ **Informations liées au développement économique**
- ◆ **Diagnostic économique et financier d'un territoire, ACSEL**, en utilisant l'ensemble des fichiers de la Banque de France, à la demande d'une collectivité locale (prestation facturée).